COMITE DEPARTEMENTAL DE LA F.F.B.S.Q.
DES BOUCHES DU RHÔNE
Siege social : 20 Allée des cigales, Ponant B2, 13100 AIX en PROVENCE
Présidente : Mme JEAN Chantal, 2 rue de la Fontaine, 13100 AIX en PROVENCE
Tel : 04 42 27 72 28 ou 06 11 91 37 77 courriel : bellalys@voila.fr
SIRET 490 442 019 00017

CHALLENGE CHRISTINE AMELIO 2017
Double mixte handicap sur la dame

ORGANISATION

Cette compétition est ouverte à tous les Clubs des Bouches du Rhône, ceux du Vaucluse et des Hautes Alpes rattachés sportivement à notre Département ainsi qu'aux Dirigeants des Ecoles de Bowling des B.D.RH. et se déroulera en doublette mixte avec handicap sur la dame seulement et du même Club, (exception faite pour les Clubs n'ayant pas de féminines licenciées).

Elle se jouera en 4 phases qualificatives et une finale comme suit :

QUALIFICATIONS :

- **Semaine du 9 Janvier au 14 Janvier 2017 listing de Décembre 2016**
- **Semaine du 6 Février au 11 Février 2017 listing de Janvier 2017**
- **Semaine du 3 Avril au 8 Avril 2017 listing de Mars 2017**
- **Semaine du 15 Mai au 20 Mai 2017 listing d'Avril 2017**

FINALE 2017 AU BOWLING D'ISTRES

Chaque Centre de bowling organisera sur la semaine imposée et comme bon lui semble une soirée, les équipes devront s'inscrire à l'avance auprès du responsable de cette compétition. Une équipe engagée pourra exceptionnellement changer de partenaire en cours de compétition mais seulement le partenaire masculin, l'handicap étant sur la féminine.

DEROULEMENT

Cette compétition sera homologuée en ligue, chaque joueur effectuera 6 lignes. Chaque équipe peut ne pas faire les 4 journées. Un classement aux points et non aux quilles fera le classement à l'arrivée.

ENGAGEMENTS

Le lignage se règlera directement au bowling, une participation de 5 euros par personne et par journée d'engagement sera versée au CD 13, le responsable de ce challenge est Richard CAMPANA.

Pour la finale il sera demandé une participation de 10 € par personne.

L'attribution des points pour que le classement des journées soit équitable, sera faite en fonction du nombre de doublettes engagées par Centre de la façon suivante :

A partir de 9 équipes	De 6 à 8 équipes	Moins de 6 équipes
1ère = 20 points	1ère = 20 points	1ère = 16 points
2ème = 16 points	2ème = 16 points	2ème = 12 points
3ème = 14 points	3ème = 12 points	3ème = 10 points
4ème = 12 points	4ème = 10 points	4ème = 8 points
5ème = 10 points	5ème = 8 points	5ème = 4 points
6ème = 8 points	6ème = 6 points	
7ème = 6 points	7ème = 4 points	
8ème = 4 points	8ème = 2 points	
9ème = 2 points et au-delà 0		

A l'issue de chaque soirée les résultats seront envoyés à Richard CAMPANA par le responsable des centres concernés, qui cumulera le classement.

A l'issue des 4 journées seront retenues pour participer à la finale départementale au bowling d'ISTRES les 24 premières doublettes.

DEROULEMENT DE LA FINALE

3 poules de 8 seront formées pour effectuer 8 lignes de classement toujours avec l'handicap pour la féminine (dernier listing en vigueur avant la finale), les 8 premières équipes joueront le dimanche matin un petersen de 7 matchs avec bonification de 60 quilles par match gagné, 30 en cas d'égalité, 0 en match perdu

DATES ENVISAGEES POUR LA FINALE SI POSSIBLE 17/18 JUIN 2017

Remise des prix et podium vers 13 H, pot de l'amitié

CLASSEMENT et RECOMPENSES EN BONS D'ACHAT + Trophées + fleurs

Doublettes	**1ère**	**120.00 €**
	2ème	**100.00 €**
	3ème	**80.00 €**
	4ème	**60.00 €**
	5ème à la 8ème	**40.00 €**
Dames	**1ère**	**60.00 €**
	2ème	**50.00 €**
	3ème	**40.00 €**
	4ème	**30.00 €**
	5ème à la 8ème	**20.00 €**